



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-522

PUBLIÉ LE 11 JUILLET 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-07-11-00009 - 2022-00794 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement pour les fonctionnaires de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (1 page)	Page 3
75-2022-07-11-00008 - Arrêté 2022-00793 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement au caporal chef de la 2ème compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris. (1 page)	Page 5

Préfecture de Police

75-2022-07-11-00009

2022-00794 accordant des récompenses pour
actes de courage et de dévouement pour les
fonctionnaires de la Direction de la sécurité de
proximité de l'agglomération parisienne

Paris, le 11 JUILLET 2022

ARRETE N° 2022-00794

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **M. Nicolas MICHAUD**, né le 3 février 1981, brigadier-chef de police ;
- **M. Laurent ETOUARIA**, né le 4 septembre 1987, gardien de la paix ;
- **M. Quentin LE MEHAUTE**, né le 8 janvier 1994, gardien de la paix.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Didier LALLEMENT

Préfecture de Police

75-2022-07-11-00008

Arrêté 2022-00793 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement au caporal chef de la 2ème compagnie d incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CABINET DU PREFET

Paris, le 11 Juillet 2022

ARRETE N° 2022-00793

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Caporal-chef Pierre HECQUET**, né le 2 avril 1994, affecté au sein de la 22^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Didier LALLEMENT